

www.appy-histoire.fr

La communauté protestante de  
**Cabrières d'Aigues**  
sous l'Ancien Régime

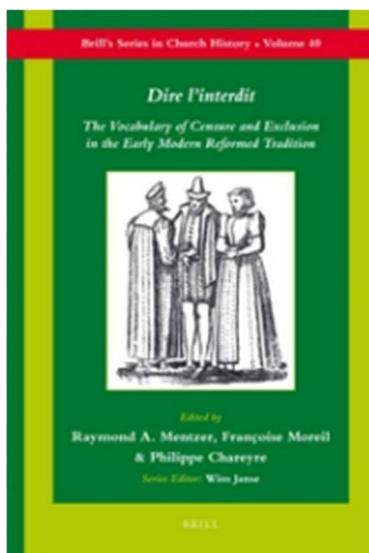


Françoise Moreil

Des communautés en crise à travers les consistoires du Midi

Dire l'interdit  
Le vocabulaire de la censure et de l'exclusion  
Colloque international  
7 et 8 juin 2007

Université d'Avignon  
pp 302-304



Françoise Moreil

Des communautés en crise à travers les consistoires du Midi

Extrait

### 3. Cabrières d'Aigues <sup>1</sup>

L'Église de Cabrières, peuplée de 600 protestants regroupe aussi les 350 réformés de La Motte d'Aygues, et les 225 de Peypin <sup>2</sup>, soit un total de 1 200 environ. Ce consistoire est composé de 19 anciens dont 12 de Cabrières <sup>3</sup>. Le document est surtout un registre de comptes couvrant les années 1641-63 car ils éprouvent de grosses difficultés pour payer le pasteur, soit 23 mentions à ce sujet dont douze pour les gages du pasteur, dix pour les collectes en faveur des pauvres, deux pour les voyages du pasteur. Leur deuxième préoccupation concerne le temple qui revient onze fois dans ces 37 délibérations au cours de cette vingtaine d'années. Le pasteur, en place de 1640-62, est Alexandre Maurice, troisième génération, après son père Paul et son grand-père Antoine, fondateur de la dynastie au seizième siècle <sup>4</sup>. Sept cas de censure sont observés durant ces deux décennies. Presque aucun détail n'est indiqué pour le premier en dehors du nom du coupable, ni aucune indication sur la cause précise de la suspension. Lors de la même séance du 5 juin 1642, deux hommes dont un ancien sont aussi suspendus pour une somme d'argent non versée (f° 5) ; finalement la semaine suivante, le consistoire en censure un troisième qu'ensuite il « remet au saint sacrement » (f° 5). En juillet 1642, une veuve, accusée de « pailhardise », reçoit le pardon public du consistoire touché par sa repentance ; il est à remarquer que le

<sup>1</sup> . AD Vaucluse, 98 J2, vingt folios retranscrits au XX<sup>e</sup> siècle d'après le manuscrit ; ce document n'était pas archivé lors de la rédaction de la thèse de Céline Borello ; sur la dernière page, quatre notes d'une autre écriture des années 1710-13, annoncent des décès dans la famille Arnaud qui a donc dû le garder on sa possession.

<sup>2</sup> . Céline Borello, *Les protestants de Provence sous l'édit de Nantes : essor, maintien ou déclin (1598-1685) ?* (Paris, 2002). p. 498.

<sup>3</sup> . Ibid., p. 157.

<sup>4</sup> . Ibid., pp. 193 et 506.

nom de l'homme n'est absolument pas écrit. Plus rien (f°10). En 1646 est mentionnée une nouvelle « *pailhardise* » d'un couple avant leur mariage. Puis suivent deux unions mixtes, l'une en 1649 et la deuxième en 1661. Donc, trois cas de mariages mixtes, deux cas de paillardise, un cas pour de l'argent, plus un cas inconnu, concernent sept hommes dont un ancien et deux femmes, sans compter les épouses catholiques des mariages mixtes. Il faut ajouter les neuf mentions des « *censures aimablement faites* » sans plus de détails, malheureusement. Par contre, aucune excommunication.